

PERMIS

« Ce n'est pas de la faute des auto-écoles si ça traîne ! »

Passer son permis devient un véritable chemin de croix. Si Joël Mortier décide de pousser un coup de gueule aujourd'hui, ce n'est pas pour défendre son gagne-pain, mais c'est en tant que délégué départemental de l'Union nationale des indépendants de la conduite.

Le problème ne date pas d'hier. Et Joël Mortier le concède. Cela fait des années que les places d'examen sont chères. « Le système ne va pas. Il manque d'inspecteurs. Il faudrait en embaucher de 300 à 400 pour que ça aille mieux. Mais avec la conjoncture... », sourit amèrement le délégué syndical.

Pour autant, la mobilisation ne faiblit pas et en début d'année, Joël Mortier et ses confrères étaient encore à Paris pour faire entendre leur revendication : obtenir des délais plus courts de passage d'examen.

Mais depuis janvier, un nouveau problème se pose, spécifiquement dans le Pas-de-Calais. Celui de l'enregistrement des dossiers au niveau de la préfecture. « Les délais normaux sont de 10 à 15 jours. Actuellement, on est à plus de deux mois ! » s'insurge Joël Mortier. Et de préciser : « D'habitude, ils sont trois au service de la répartition pour traiter de 2 000 à 2 500 dossiers par mois - c'est un très gros département. C'est déjà juste en temps normal, mais là, depuis plus d'un mois, il n'y a plus qu'une personne dans ce service. Les autres sont en arrêt maladie, en vacances, etc. »

Le délégué départemen-



Joël Mortier dénonce le fait que les formations soient ralenties ce qui démotivent les élèves. Il pointe aussi du doigt le préjudice financier pour les auto-écoles.

« Vu le potentiel d'élèves, on pourrait embaucher un moniteur si on tournait mieux ! »

tal de l'Unic a donc adressé un courrier au préfet, en joignant les délais de retour des dossiers. « Les derniers ont été envoyés le 13 mars. Le 17 mai, ils n'ont pas encore été enregistrés. On est à plus de deux mois ! » Si, grâce à un arrangement, les auto-écoles peuvent démarrer les cours de code et de conduite sans avoir reçu le dossier enregistré, c'est au moment de passer les examens que les candidats se re-

trouvent bloqués. « Des places nous sont attribuées selon nos résultats et la disponibilité des inspecteurs, reprend Joël Mortier. Souvent, pour l'examen pratique, ça n'est déjà pas suffisant pour tourner normalement. Mais on a quand même des places actuellement et surtout des élèves qui sont prêts ! Mais on n'a pas les dossiers pour qu'ils puissent passer leur permis... » Un comble à l'heure où il est si difficile d'obtenir des places d'examen ! Alors, les auto-écoles s'arrangent entre elles pour ne pas perdre les places. Mais, souvent, « les collègues n'ont pas non plus leurs dossiers ».

Autre souci : le nombre de places attribuées par établissement dépend aussi des résultats. « Mais on ne peut plus passer, donc on n'ob-

tient plus de résultats... » Et donc moins de places... C'est un cercle vicieux.

Aujourd'hui, Joël Mortier veut « faire savoir que ce n'est pas de la faute des auto-écoles si ça traîne. C'est dû à un manque d'effectif dans l'administration ! » Pourtant, ce sont pour les auto-écoles que la situation devient dangereuse. « À Lyon, une auto-école a eu sa vitrine cassée et une semaine après, un père d'élève excédé mettait le feu. En région parisienne, un collègue s'est fait menacer avec un revolver », alerte Colette Mortier. Si dans le Pas-de-Calais, « on n'est pas étranglé comme eux », la situation reste critique.

G. D.

■ La DDTM, qui encadre le service de la répartition, n'a pas pu répondre à nos questions.

« Je ne peux pas démarrer la conduite »



Jean-Baptiste Lanciart a démarré les cours de code il y a plus de deux mois. Il n'a toujours pas pu passer l'examen, son dossier n'étant pas enregistré.

Cela fait plus de deux mois que Jean-Baptiste Lanciart, trente ans, est inscrit à l'auto-école Mortier. Mais le Lozinghemois n'a toujours pas pu passer son code.

« J'attends, lance d'emblée Jean-Baptiste Lanciart. Il y a des places le 27 mai pour passer le code mais je ne pourrai pas encore le passer car mon dossier n'est pas rentré. Pourtant, j'ai déjà eu trois dates pour l'examen... »

Mais le trentenaire est bien conscient de ne pas être le seul dans cette situation. Reste que pour lui, il est difficile de conjuguer travail et heures de cours de code. « Je dois poser des RTT et faire des heures supplémentaires. » Alors, forcément, l'employeur attend des résultats. Mais sans passage d'examen, rien ne viendra... Et

sans code, impossible aussi de démarrer les cours de conduite. « C'est pour le travail que j'ai besoin du permis. Pour l'instant, j'y vais en scooter ou en mobylette. Mais je travaille à Busnes, à Pyrep. » En fonction de la météo, ce n'est donc pas toujours évident pour Jean-Baptiste de s'y rendre...

Il espère maintenant que la situation se déblocuera rapidement. « Au départ, je pensais que ça aurait été bon au bout d'un mois. J'étais prêt ! »

Dernier inconvénient : le coût. « Pour le code, c'est un forfait. Mais, pour la conduite, on paye par heure. » Et tant que des places ne sont pas disponibles, il vaut mieux continuer à s'exercer. Ce qui a forcément un impact sur le budget permis. Mais le trentenaire ne blâme pas l'auto-école. « Je sais que c'est l'administration ! »

G. D.

Rendez-vous sur...

A la une

Béthune

Faits divers

Autour de Béthune

Sortir

Pas-de-Calais

Sports

Dossiers

lavenirdelartois.fr

AUJOURD'HUI

Lavage de voitures ▶ Les parents d'élèves d'Isbergues vous proposent un petit coup de propre sur l'auto familiale, pour 2,50 € ou 3 €, jusqu'à 17 h, groupe scolaire Danton, Accès par la rue Louis-Braille. ■

BONJOUR ▶ À glalga sur mon vélo

Eh bien oui. Ce n'est pas une blague. Aujourd'hui se déroule le Grand Prix du Groenland à Isbergues. Groenland, Isbergues, enfin, « Iceberg ». Tout cela est plutôt logique. Allons plus loin dans la blague. On parie que la course

sera retransmise sur... Radio banquise ? En plus de cela, avec les températures dignes d'un mois de mars, les cyclistes vont terminer congelés. Comme des glaçons. Un comble quand même... À quand le

Grand Prix du désert d'Ames-Amettes ? Après le Groenland, direction la Tunisie ! Trente degrés minimum garantis. Et, au moins, les participants repartiront avec de jolies couleurs... Des volontaires ? ■ S. B.

PENSEZ-Y !

Flâmons ensemble ▶ Rendez-vous jeudi, à 9 h 15, place de l'église de Norrent-Fontes, pour une randonnée guidée en Pays de Lys romane. Inscriptions au 03 21 64 60 70. ■

CLINS D'ŒIL

L'échange local se porte bien, merci pour lui

Il y a un an et demi, quatre amies haillcourtoises lançaient un SEL. Un quoi ? Un Système d'échange local dont le principe est simple : en rendant service à un voisin, vous cumulez des « bulles » de temps. Après, il n'y a plus qu'à demander le service dont vous avez besoin auprès d'un adhérent de l'association. Une heure de repassage contre un cours de musique. Des légumes du jardin contre un petit bricolage de l'évier qui fuit. Aujourd'hui, le SEL d'Haillcourt compte une soixantaine de membres, selon Ophélie André, l'une des filles à l'initiative de ce projet. Pas mal pour une petite commune comme Haillcourt. Et si on rendait service à la nation ? En offrant une danse du soleil à Monsieur Météo, pourrait-il nous offrir à son tour un grand ciel bleu ? Ah, non, ça ne marche pas... Et une bulle pour lui !

Un atelier d'écriture pour les habitants du quartier de la Gare

Ça n'a aucun rapport avec le taux d'alphabétisation. Si les habitants de la Gare sont visés par un atelier d'écriture, c'est parce que leur quartier est en pleine mutation. À la Maison du projet de l'écoquartier des Alouettes, on y pense depuis quelques mois déjà. C'est Thomas Suel, artiste associé à Culture Commune, qui a été choisi pour l'animer. Le même Thomas Suel qui sera à l'Aéronef, à Lille, ce soir. Celui qui a passé quelques mois en résidence à Houdain en 2009 pour la création d'un spectacle qui avait été sélectionné au Off d'Avignon. Avignon, Lille... Les Bruaysiens auront peut-être Paris !

ON EN PARLE

Le moniteur d'auto-école Noël Mortier monte au créneau contre l'administration



Le représentant du syndicat UNIC et son épouse mettent en cause la répartition actuelle des places d'examens qu'ils jugent inadaptée.

Noël Mortier, représentant départemental du syndicat Union nationale des indépendants de la conduite (UNIC), est en colère. Dans son auto-école, comme ailleurs dans le département et en France, le nombre des candidats en attente de passer le code ou le permis de conduire ne cesse d'augmenter. La faute à qui ? Selon lui, au système actuel de répartition des places d'examens chapeauté par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Explications.

PAR SHEERAZAD CHEKAIK-CHAILA
bruay@info-arts.fr

Sur le tableau blanc de la salle d'exercice de l'auto-école Mortier, installée à Auchel, les noms des futurs candidats à l'examen du code de la route sont notés avec soin. Certains sont suivis d'une croix. « Ce sont ceux dont nous n'avons toujours pas reçu les dossiers d'inscription », lance le gé-

rant Noël Mortier. Conséquence : des candidats prêts mais qui ne pourront être présentés à l'examen. Du coup, la liste d'attente s'allonge, ici comme ailleurs. Ce qui fait grincer les dents des candidats mais aussi des responsables d'auto-écoles. « Ce n'est pas de notre faute. » Aujourd'hui, l'homme pousse un coup de gueule contre l'administration. Il s'exprime au nom d'une quarantaine d'auto-écoles du département adhérentes de son syndicat. En février, des centaines de moniteurs sont descendues dans les rues de Paris pour dénoncer le système de répartition des places d'examen supervisé par la DDTM. En tant que représentant départemental du syndicat UNIC, Noël Mortier avait pris part à la manifestation.

Pour le syndicaliste, moniteur depuis quarante-cinq ans, le problème ne date pas d'hier. « C'est même de pire en pire. » Il dénonce des longueurs dans le traitement des dossiers des candi-

« Quand une personne vient s'inscrire chez nous, on envoie son dossier à la DDTM pour enregistrer le candidat. Le délai normal de retour est d'une dizaine à une quinzaine de jours. Là, dans certains cas, nous sommes à presque deux mois. » Noël Mortier a adressé de nombreux courriers à la DDTM pour expliquer ses inquiétudes. Les ré-

Des candidats prêts ne peuvent passer leur examen de code faute de dossier d'inscription.

ponses ne satisfont pas le syndicaliste. À leur lecture, on comprend que les dossiers arrivent toujours plus nombreux et que le manque de moyens humains pour les traiter engendrerait ses retards.

Manque d'inspecteurs

L'Auchellois pointe du doigt une autre lacune du système : le manque d'inspecteurs. « Actuellement, ils sont entre neuf cents et

mille en France. Il en faudrait au moins trois cents de plus pour tourner normalement. »

Recevoir les dossiers en temps et en heure ne suffirait donc plus selon lui. En effet, l'attribution des places aux examens du code de la route et de la conduite dépend également de la disponibilité des inspecteurs. Le syndicat UNIC milite pour un nouveau système de répartition. « On propose un changement complet. »

Dans leur schéma, l'État garderait le contrôle du permis de conduire et l'inspecteur resterait fonctionnaire. En revanche, la production des places d'examen serait sous-traitée à un service indépendant. Une proposition qui ne semble pas à l'ordre du jour pour l'administration. Le 10 juin, le syndicat de Noël Mortier appelle à manifester de nouveau. Pour lui et ses confrères, pas question de laisser ce dossier au point mort. ■

▶ Malgré plusieurs prises de contact, nous n'avons obtenu aucune réponse de la part de la DDTM.

SUR LE WEB

Retrouvez toute l'actualité de votre secteur, commune par commune, sur la page web de Bruay-La Buisserie, puis cliquez sur l'onglet de votre ville

www.lavoixdunord.fr